

NOM :

PRENOM :



: 04 94 21 84 83

ouverture de l'accueil de loisirs des jeunes à l'espace Jeunes
Mercredi/samedi de 13h30 à 18h

faites votre choix ici

CHOIX DE L'ACTIVITE



À PREVOIR

Cases réservées

OK Att

Mer : 4 octobre	<input type="checkbox"/>	Retour des dossiers Après-midi de connaissance détente et jeux de société	13h30 – 18h		
Sam : 7 octobre	<input type="checkbox"/>	Shopping	13h30 – 18h		
	<input type="checkbox"/>	Activités manuelles « au choix »	13h30 – 18h		
Mer : 11 octobre	<input type="checkbox"/>	★ Atelier cuisine « Ch'tis gâteaux »	13h30 – 18h		
	<input type="checkbox"/>	★ Jeux de société et Sportifs	13h30 – 18h		
Sam : 14 octobre	<input type="checkbox"/>	★ 'Technique Photos' : Réussir des photos Salon de la photo salle Yann Piat	13h30 – 18h 16h30 – 18h		
Mer : 18 octobre	<input type="checkbox"/>	Cinéma (Payant)	12h30 – 18h		
	<input type="checkbox"/>	Préparation de la Fête « Halloween Party »	13h30 – 18h		
Sam : 21 octobre	<input checked="" type="checkbox"/>	★ Course des 'Dix Vins' Besoin de jeunes Deux ravitaillements à tenir (pas d'accueil de jeunes ce jour là sur la structure)	10h – 15h	Pique-nique offert	

Le projet pédagogique est disponible à l'espace jeunes et peut être consulté par les familles sur demande.

Le tarif des activités est calculé en fonction du quotient familial de la manière suivante :

Quotient familial en Euros	Taux	Cinéma
		11,00 €
QF < 499,99 €	10,00%	1,10 €
Entre 500 et 599,99 €	12,00%	1,32 €
Entre 600 et 699,99 €	14,00%	1,54 €
Entre 700 et 799,99 €	16,00%	1,76 €
Entre 800 et 899,99 €	18,00%	1,98 €
Entre 900 et 999,99 €	20,00%	2,20 €
Entre 1000 et 1099,99 €	22,00%	2,42 €
Entre 1100 et 1199,99 €	24,00%	2,64 €
Entre 1200 et 1299,99 €	26,00%	2,60 €
Entre 1300 et 1399,99 €	28,00%	2,86 €
Entre 1400 et 1499,99 €	30,00%	3,30 €
Entre 1500 et 1599,99 €	32,00%	3,52 €
Entre 1600 et 1699,99 €	34,00%	3,74 €
Entre 1700 et 1799,99 €	36,00%	3,96 €
Entre 1800 et 1899,99 €	38,00%	4,18 €
Entre 1900 et 1999,99 €	40,00%	4,40 €
Entre 2000 et 2099,99 €	42,00%	4,62 €
Entre 2100 et 2199,99 €	44,00%	4,84 €
Entre 2200 et 2299,99 €	60,00%	6,60 €
Au delà de 3000 €	75,00%	8,25 €

2ème étape : Retourner la fiche d'inscriptions complétées à l'Espace Jeunes dès que possible.

(Sur certaines activités, les places sont restreintes, la sélection se fera par ordre d'arrivée)

3ème étape : Vous pouvez venir consulter le détail de vos activités à partir du 4 octobre à l'Espace Jeunes.

Règlement sur le fonctionnement des paiements :

Vous recevrez la facture par courrier. Le paiement s'effectuera aux Affaires Scolaires, par chèque ou espèces ou en ligne sur le portail famille (identifiant et code d'accès disponibles sur vos précédentes factures).

Annulation :

Vous vous engagez à vous présenter sur les activités et séjours, dans le cas contraire et sans raison valable, sur présentation d'un certificat médical ou cas de force majeure, aucun remboursement ne sera procédé.

Information météo :

Une sortie peut-être annulée en raison des conditions météorologiques **UNIQUEMENT** sur décision des responsables.

Une activité de remplacement pourra être prévue, il est donc important de se présenter le jour même.

« J'ai pris connaissance du règlement sur le fonctionnement des sorties et sur le séjour, et je m'engage à le respecter »

Signature du jeune

et

Signature parent(s)

Qu'est-ce que la «Carte VIP»?



Le dispositif CARTE VIP sera reconduit cette année et débutera dès la 4 octobre 2017. La première activité concernée, le 7 octobre 'activités manuelles'.

Ce système de « Carte VIP » offrira la possibilité aux jeunes de bénéficier de priorités sur les activités estivales (séjours compris).

Pour bénéficier d'une «CARTE VIP», il faut obtenir 3 ETOILES.



Pour obtenir une  il faut participer activement à l'une des activités sur lesquelles le logo est présent (lors des vacances scolaires ainsi que certains mercredis/Samedis ou lors de certaines manifestations sur la commune).

3 étoiles = 1 carte = permet de bénéficier d'une priorité sur une activité estivale

5 cartes = permet de bénéficier d'une priorité sur un séjour

Cette « Carte VIP » est strictement nominative (on ne peut pas faire don d'étoiles ou de cartes entre jeunes).

Comment utiliser sa (ou ses) carte(s) VIP ?

Elles sont utilisables sur les activités et/ou séjours de l'été.

Le jeune devra rendre sa (ou ses) carte(s) VIP qu'il aura obtenu, en même temps que ses fiches d'inscriptions aux activités d'été en précisant le(s) activité(s) et/ou le séjour sur le(s)quel(s) il souhaite faire valoir sa carte.

Attention, au-delà d'une semaine après la date de retour des fiches d'inscriptions d'été, il ne sera plus possible de faire valoir sa (ses) carte(s). Il restera néanmoins possible de s'inscrire « normalement » sur des activités.

Attention, la participation à 12 activités minimum sur l'été reste une condition « sine qua non » de participation à un quelconque séjour.

Attention, l'utilisation d'une ou plusieurs cartes n'engendrera pas la gratuité du séjour ou des activités à faire valoir.

La fin de validité de ces cartes est fixée au 31 août 2018.